

CONDITIONS DE GARANTIE

La Garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Le constructeur garantit ses appareils de chauffage électrique 2 ANS contre tous vices de fabrication. Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les 15 jours. Les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à titre de dommages et intérêts pour quelle cause que ce soit. Le constructeur ne peut en particulier être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge d'installation des appareils ne lui incombe aucunement. La garantie ne peut pas intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL :

En cas d'accident survenant à quel que moment et pour quelle cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est limitée à son personnel propre et à sa fourniture

CONTESTATION :

Dans le cas de contestation, quel que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent. Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

Pour satisfaire à votre réclamation, veuillez rappeler les références portées sur la plaque signalétique fixée sur l'appareil.

En raison de l'évolution de la technique, le fabricant se réserve le droit de modifier le matériel sans préavis. - Textes et photos non contractuels - 421A3383-A00 02/10

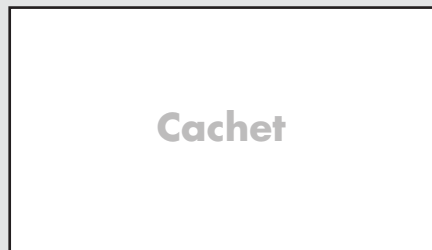
BON DE GARANTIE

TYPE : _____

PUISSANCE : _____

DATE DE FABRICATION : _____

DATE DE MISE EN SERVICE : _____

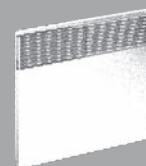


Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.

Service Après Vente

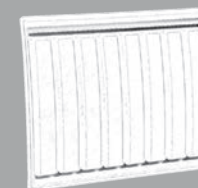
8 Rue Louis Ampère - 02 930 LAON Cedex
Tél. : 03 23 27 31 90 • Fax 03 23 27 31 89

Cassette de Programmation Fil Pilote



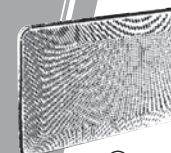
Gamme Convecteur

OU



Gamme Radiateur

OU



Gamme Rayonnant





Notice d'Utilisation Installation et Bon de Garantie

(à lire attentivement avant toute opération et à conserver)

Avant Propos : Vous venez d'acquérir ce programmeur et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance. Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'utilisation de votre programmeur. Il est recommandé de conserver cette notice, même après l'installation de votre programmeur.

1 - CARACTERISTIQUES

- La cassette de programmation fonctionne sans pile. Pour cela, elle dispose d'une batterie lui garantissant une autonomie de 24 heures après charge complète (cassette dans l'appareil) d'environ 30 minutes. Il faut attendre la fin de ce délai pour effectuer la mise en service.
- La cassette de programmation peut être programmée directement sur l'appareil (sous tension) ou en dehors du logement après la charge complète de la batterie.
- Avant toute utilisation de la cassette de programmation, veillez à retirer le film protecteur situé sur la vitre.

- Cassette de programmation conçue uniquement pour les appareils pouvant la recevoir.
- Ecran de contrôle à cristaux liquides qui permet :
 - * de visualiser l'heure, le jour, l'état du chauffage en cours (Confort, Eco et Hors Gel), le programme de la journée et sa situation heure par heure.
 - * de régler l'heure et le jour, d'enregistrer et de valider la programmation directement sur la cassette dans l'appareil.
- Caractéristiques techniques :
 - IP24 (cassette dans l'appareil)
 - Tension : 230 V~, Classe II 
 - Autonomie garantie après charge complète sur secteur (dans l'habitable de l'appareil) : 24 heures.
- Programmation hebdomadaire :
 - Confort (température souhaitée dans une pièce pendant vos heures de présence)... 
 - Eco (abaissement de la température par rapport au Confort pendant vos absences de courtes durées ou pendant la nuit) ----- 
 - Hors-gel (assure un minimum de température dans votre logement pendant vos absences de longues durées)----- 
- Possibilité de commander par fil pilote jusqu'à 20 appareils à régulation électronique programmable en Confort/Eco/Hors-gel.

IMPORTANT :

- Lorsque le programmeur est resté trop longtemps sans être alimenté, à la remise en marche, veillez refaire le réglage de l'horloge.
- Ni la cassette, ni l'appareil (s'il est de classe II) ne doivent être reliés à la prise de terre.
- Le fil pilote ne doit pas être relié à la terre.

5 - PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

IMPORTANT :





- En cas de faible charge, le rétro-éclairage ne fonctionne plus, veuillez recharger complètement la cassette de programmation.
- En dehors de son habitacle, après un certain temps de non utilisation, l'écran de la cassette s'éteint. Appuyez sur n'importe quel touche pour le réactiver de nouveau ou recharger complètement la cassette de programmation.

- Les programmes sont mémorisés quelque soit le niveau de charge de la batterie. En cas de coupure de secteur supérieure à 24 heures, seuls l'heure et le jour sont à réinitialiser (l'affichage " 00:00 " clignote, indiquant une coupure secteur trop importante). Après un temps de charge de 30mn, le programmeur envoie un signal à l'appareil qui correspond au programme du lundi à 00:00 en mode Eco. ou Confort.
- En cas d'utilisation d'un délesteur par la puissance, un temps d'arrêt trop long (> 24heures) entraîne la perte des informations (heure et jour) d'où la nécessité de réinitialiser la cassette. (voir chapitre 4- Mise en service & Utilisation)
- L'utilisation d'un délesteur par fil pilote est incompatible avec la cassette de programmation.

- Seul l'ordre Confort est émis sur le fil pilote pendant la durée du chargement (environ 30 minutes) de la batterie de la cassette de programmation. Aucun autre ordre ne peut être émis sur le fil pilote avant la fin de ce délai.

Dérogation manuelle :

Il est possible de déroger, c'est à dire de forcer le fonctionnement de l'appareil (maître et/ou esclave) selon un mode choisi sans toucher à la cassette :

- Confort permanent : fonctions sur « CONF » ou 
- Eco permanent : fonctions sur « ECO » ou 
- Hors Gel permanent : fonctions sur « HORS GEL » ou 
- Arrêt Chauffage de l'appareil : fonctions sur « ARRET CHAUFFAGE » ou 

Ces modes de fonctionnement en dérogation n'influencent pas la cassette de programmation, celle-ci reste toujours sous tension, mais n'assure plus sa fonction de programmeur pour l'appareil considéré.

Pour cesser la dérogation, rétablir le mode « PROG » ou 

La mise en dérogation n'est pas centralisée, elle doit s'effectuer au niveau de chaque appareil où on la désire.

■ Copie d'un programme sur plusieurs jours (groupe jours) :

Il existe 4 groupes jours :

- LU-MA-ME-JE-VE-SA-DI
- LU-MA-ME-JE-VE
- SA-DI
- LU-MA-JE-VE

Appuyer sur **Prog.**

Sélectionner le jour avec **←** et **→** puis valider par **OK**.

Choisir l'heure à modifier avec **←** et **→**.

Modifier par **☀/☾**.

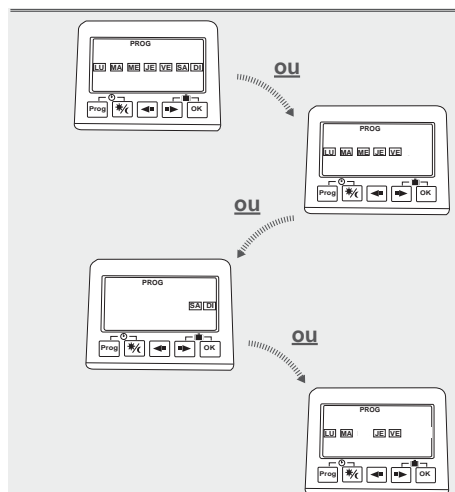
Valider les modifications du programme par **OK**.

Appuyer 3s sur la touche **→** pour accéder aux groupes jours.

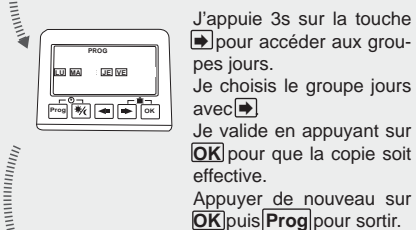
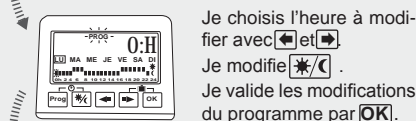
sélectionner le groupe jours avec **→**.

Valider en appuyant sur **OK** pour que la copie soit effective.

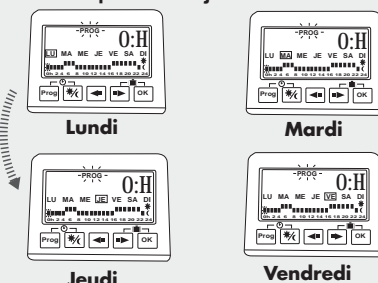
Appuyer de nouveau sur **OK** puis **Prog** pour sortir.



Exemple :



Le programme est copié pour les 4 jours choisis



2 - INSTALLATION & CONFIGURATION

a) Installation de la cassette sur l'appareil :

- Insérer ou faites glisser la cassette dans le logement prévue à cet effet (souvent proche du boîtier de commande - voir photo ci-contre) jusqu'à son emboîtement.

- Basculer la commande sur la fonction «PROG» pour pouvoir utiliser la cassette de programmation Fil Pilote.

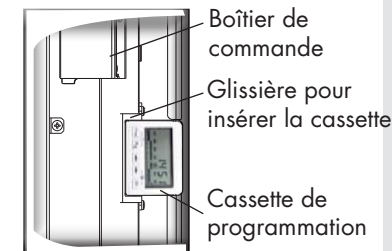
Emplacement pour appareil horizontal.



Boîtier de commande

Emplacement de la cassette de programmation

Emplacement pour appareil vertical.



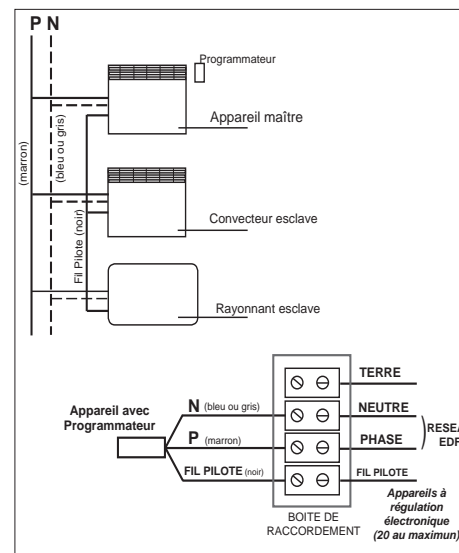
Boîtier de commande

Glissière pour insérer la cassette

Cassette de programmation

Nota : Pour une parfaite utilisation, il est important de laisser le programmeur dans son logement pendant toute la durée de son fonctionnement.

b) Configuration individuelle ou en zone.

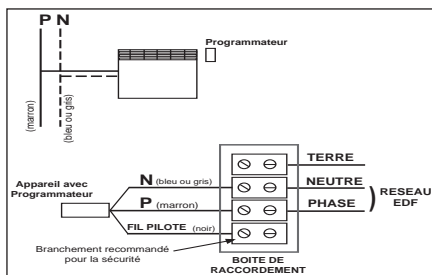


Exemple de configuration en zone :

L'appareil équipé d'une cassette de programmation est dit «maître» et son fil pilote est relié à celui des appareils dits «esclaves» : il transmet sa programmation aux différents appareils «esclaves» à régulation électronique. Tous les appareils «esclaves» reliés à l'appareil «maître» reçoivent la même programmation (Confort, Eco ou Hors Gel) et constituent une zone de programmation. Les réglages des températures Confort (et éventuellement Eco) restent à effectuer sur chaque appareil «esclave» relié par fil pilote.

ATTENTION

- Il ne faut pas installer deux cassettes de programmation sur une même zone de programmation.
- Respecter impérativement les polarités de raccordement (phase = marron et bleu ou gris = neutre) pour tous les appareils d'une zone.



Exemple de configuration individuelle :

Seul l'appareil équipé d'une cassette de programmation sera programmé. Le fil pilote de cet appareil sera raccordé sur un connecteur non alimenté.

4 - MISE EN SERVICE & UTILISATION

a) Réglage de l'horloge :

Il faut s'assurer que le programmeur est bien alimenté (l'affichage «00:00» clignote).

Appuyer simultanément sur **Prog** et pendant 3s.

- **Modifier l'année** par et puis valider par **OK**.

Nota : pour l'année, il est possible de laisser 0000, dans ce cas, il n'y aura pas de changement d'heure automatique été/hiver.

- **Modifier le mois** par et puis valider par **OK**.

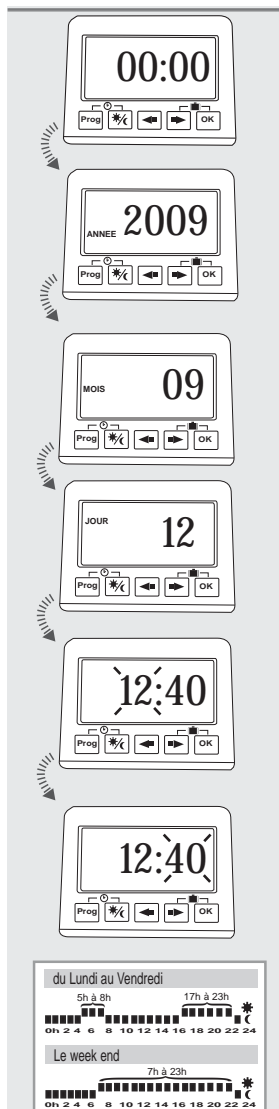
- **Modifier le jour** par et puis valider par **OK**.

Nota : le programme de la cassette déterminera automatiquement le jour de la semaine.

- **Modifier l'heure** par et puis valider par **OK**.

- **Modifier les minutes** par et puis valider par **OK**.

- Le programmeur est prêt à fonctionner avec son programme initial par défaut (voir ci-contre).



4.

b) Modification des programmes :

Appuyer sur **Prog**.

Sélectionner le jour avec et puis valider par **OK**.

Choisir l'heure à modifier avec et .

Modifier par . (Confort = et Eco = .

Valider les modifications du programme par **OK**.

Sélectionner un autre jour ou sortir par **Prog**.

c) Mise en Hors Gel :

Appuyer simultanément sur et **OK** pendant 3 s. Choisir le nombre de jour avec et puis valider par **OK**.

Pour désactiver, appuyer simultanément sur et **OK** pendant 3 s.

Nota : Nombre de jours de Hors gel compris entre 1 et 99 jours inclus.

d) Verrouillage Enfant :

Appuyer simultanément sur et pendant 3 s. Pour déverrouiller, effectuer la même opération.

e) Astuces :

■ Copie d'un programme sur un jour :

Appuyer sur **Prog**.

Sélectionner le jour avec et puis valider par **OK**.

Choisir l'heure à modifier avec et .

Modifier par .

Valider les modifications du programme par **OK**.

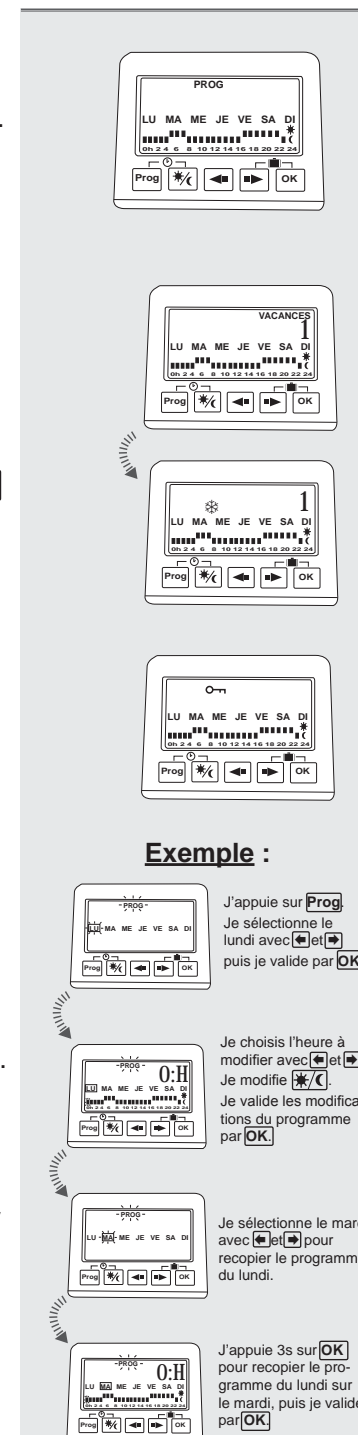
Positionnez vous sur le jour ou vous souhaitez copier le programme.

Appuyer 3s sur **OK** : le programme est recopié.

Valider par **OK**.

Sélectionner un autre jour ou sortir par **Prog**.

5.



Exemple :

J'appuie sur **Prog**. Je sélectionne le lundi avec et puis je valide par **OK**.

Je choisis l'heure à modifier avec et . Je modifie . Je valide les modifications du programme par **OK**.

Je sélectionne le mardi avec et pour recopier le programme du lundi.

J'appuie 3s sur **OK** pour recopier le programme du lundi sur le mardi, puis je valide par **OK**.

421AA3883.A00 02/10